

# Calendriers de vaccination financée par

La vaccination financée par le secteur public est un service

Calendrier de vaccination systématique :						
Vaccin	Âge	2 mois	4 mois	6 mois	1 an <sup>Φ</sup>	15 mois
<b>DTCa-VPI-Hib</b> Diphtérie, tétanos, coqueluche, poliomyélite et <i>Haemophilus influenzae</i> de type b		◆	◆	◆		
<b>Pneu-C-13</b> Antipneumococcique-13 conjugué		◆	◆		◆	
<b>Rot-1</b> Rotavirus		▲	▲			
<b>Men-C-C</b> Antiméningococcique conjugué du sérogroupe C					◆	
<b>RRO</b> Rougeole, rubéole, oreillons					■	
<b>Var</b> Varicelle						■
<b>RROV</b> Rougeole, rubéole, oreillons, varicelle						
<b>dcaT-VPI</b> Tétanos, diphtérie, coqueluche, poliomyélite						
<b>HB</b> Hépatite B						
<b>Men-C-ACYW</b> Antiméningococcique conjugué du groupe ACYW-135						
<b>VPH-9</b> Virus du papillome humain						
<b>dcaT</b> Tétanos, diphtérie, coqueluche						
<b>dT (rappel)</b> Tétanos, diphtérie						
<b>HZ</b> Zona ou herpès zoster						
<b>Pneu-P-23</b> Antipneumococcique polysaccharidique 23-valent						
<b>dcaT</b> Tétanos, diphtérie, coqueluche						
<b>Inf</b> Grippe						Tous les

◆ = Dose de vaccin unique administrée par injection intramusculaire.  
 ■ = Dose de vaccin unique administrée par injection sous-cutanée.  
 ▲ = Dose de vaccin unique administrée par voie orale.  
 ● = Offert dans le cadre des programmes de vaccination en milieu scolaire. Le vaccin Men-C-ACYW consiste en une dose unique; le vaccin HB consiste en une série de 2 doses (voir tableau 6); le vaccin VPH-9 consiste en une série de 2 doses (voir tableau 10). Les doses de vaccin sont administrées par injection intramusculaire.

Les calendriers sont accompagnés de tableaux (voir livret complet sur [health.gov.on.ca/fr/pro/programs/immunization/schedule.aspx](https://health.gov.on.ca/fr/pro/programs/immunization/schedule.aspx)).

Imprimer les pages A à F recto seulement. Coller les pages A et B, C et D, et E et F ensemble pour obtenir les calendriers complets.



# le secteur public en Ontario – juin 2022

gratuit qui ne peut être offert qu'aux personnes admissibles.

## vaccination commencée au cours de la petite enfance

18 mois	4 ans	7 <sup>e</sup> année d'école	14 ans	24 ans	34 ans ou plus <sup>Υ</sup>	65 ans
◆						
	■					
	◆					
		●				
		●				
		●				
			◆	◆		
					◆ Tous les 10 ans	
						I
						■ / ◆
		◆ Une dose à chaque grossesse, idéalement entre 27 et 32 semaines de gestation				

### automnes\*

Φ - À administrer après le premier anniversaire de naissance et avant 16 mois.

Υ - Après l'administration de la dose de dcaT à l'âge adulte (24 ans), les adultes devraient recevoir un vaccin de rappel dT tous les 10 ans.

I - Le vaccin contre l'herpès zoster consiste en une série de 2 doses administrées par injection intramusculaire (voir tableau 12).

\* - Les enfants âgés de 6 mois à 8 ans qui n'ont jamais reçu de vaccin antigrippal doivent recevoir 2 doses à 4 semaines d'intervalle ou plus.

Les enfants qui ont déjà reçu au moins 1 dose de vaccin antigrippal doivent recevoir par la suite 1 dose par saison de la grippe.

**Remarque :** Un calendrier différent et (ou) des doses additionnelles peuvent être nécessaires chez les sujets qui présentent un risque élevé (voir tableau 3) ou si des doses d'une série ont été manquées (voir les tableaux 4-24 pertinents).

# Calendriers de vaccination financée par

La vaccination financée par le secteur public est un service

## Calendrier de rattrapage n° 1 :

Vaccin	Âge	1 <sup>er</sup> rendez-vous			2 <sup>e</sup> rendez-vous : 2 mois après le 1 <sup>er</sup> rendez-vous				
		Enfant de			Enfant de moins de 5 ans qui au 1 <sup>er</sup> rendez-vous avait			Enfant de	
		moins de 4 ans	4 ans	5 à 6 ans	moins de 2 ans	2 à 3 ans	4 ans	5 à 6 ans	7 ans
DCaT-VPI-Hib		◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	
Pneu-C-13		◆	◆		◆				
RRO		■							
RROV			■	■					
Var					■	■			
Men-C-C		◆	◆	◆					
dcaT-VPI									◆
HB									
Men-C-ACYW									
VPH-9									
dcaT									
dT									
HZ									
Pneu-P-23									
dcaT									
Inf		Tous les							

◆ = Dose de vaccin unique administrée par injection intramusculaire.

■ = Dose de vaccin unique administrée par injection sous-cutanée.

● = Offert dans le cadre des programmes de vaccination en milieu scolaire. Le vaccin Men C ACYW consiste en une dose unique; le vaccin HB consiste en une série de 2 doses (voir tableau 6); le vaccin VPH 9 consiste en une série de 2 doses (voir tableau 10). Les doses de vaccin sont administrées par injection intramusculaire.

§ = Administré 10 ans après la dose de dcaT VPI administrée entre 4 et 8 ans.

† = Administré 10 ans après la dose de dcaT administrée à l'adolescence.

Les calendriers sont accompagnés de tableaux (voir livret complet sur [health.gov.on.ca/fr/pro/programs/immunization/schedule.aspx](https://health.gov.on.ca/fr/pro/programs/immunization/schedule.aspx)).

Imprimer les pages A à F recto seulement. Coller les pages A et B, C et D, et E et F ensemble pour obtenir les calendriers complets.



# le secteur public en Ontario – juin 2022

gratuit qui ne peut être offert qu'aux personnes admissibles.

## vaccination commencée chez les enfants de 1 à 6 ans

3 <sup>e</sup> rendez-vous : 2 mois après le 2 <sup>e</sup> rendez-vous		4 <sup>e</sup> rendez-vous : 6 à 12 mois après le 3 <sup>e</sup> rendez-vous		5 <sup>e</sup> rendez-vous : enfants de 4 à 6 ans, 6 à 12 mois après le 4 <sup>e</sup> rendez-vous (seulement si l'enfant avait moins de 4 ans au 4 <sup>e</sup> rendez-vous)	7 <sup>e</sup> année d'école	14 à 18 ans <sup>§</sup>	24 à 28 ans		34 ans et plus <sup>¶</sup>	65 ans
Enfant de		Enfant de					Adulte qui, au rendez- vous précédent, avait			
moins de 7 ans	7 ans	moins de 4 ans	4 à 8 ans				moins de 18 ans <sup>†</sup>	18 ans et plus <sup>¶</sup>		
◆		◆								
			■	■						
	◆		◆	◆						
					●					
					●					
					●					
						◆	◆			
								◆	◆	Tous les 10 ans
										I
										■ / ◆
					◆ Une dose à chaque grossesse, idéalement entre 27 et 32 semaines de gestation					

automnes\*

¶ - Après l'administration de la dose de dcaT à l'âge adulte (après 18 ans), les adultes devraient recevoir un vaccin dT de rappel tous les 10 ans.

I - Le vaccin contre l'herpès zoster consiste en une série de 2 doses administrées par injection intramusculaire (voir tableau 12)

\* - Les enfants âgés de 6 mois à 8 ans qui n'ont jamais reçu de vaccin antigrippal doivent recevoir 2 doses à 4 semaines d'intervalle ou plus.

Les enfants qui ont déjà reçu au moins 1 dose de vaccin antigrippal doivent recevoir par la suite 1 dose par saison de la grippe.

**Remarque :** Un calendrier différent et (ou) des doses additionnelles peuvent être nécessaires chez les sujets qui présentent un risque élevé (voir tableau 3) ou si des doses d'une série ont été manquées (voir les tableaux 4-24 pertinents).

# Calendriers de vaccination financée par

La vaccination financée par le secteur public est un service

## Calendrier de rattrapage n° 2 :

Vaccin	Âge	1 <sup>er</sup> rendez-vous		2 <sup>e</sup> rendez-vous : 2 mois après le 1 <sup>er</sup> rendez-vous		3 <sup>e</sup> rendez-vous : 6 à 12 mois après le 2 <sup>e</sup> rendez-vous
		Moins de 13 ans	13 à 17 ans	Moins de 13 ans	13 à 18 ans	
dcaT-VPI		◆	◆	◆	◆	◆
RROV		■		■		
RRO			■		■	
Var			■		■	
Men-C-C		◐				
HB						
Men-C-ACYW						
VPH-9						
dcaT						
dT						
HZ						
Pneu-P-23						
dcaT						
Inf		Tous les				

◆ = Dose de vaccin unique administrée par injection intramusculaire.

■ = Dose de vaccin unique administrée par injection sous-cutanée.

◐ = Les sujets nés le 1<sup>er</sup> septembre 2003 ou après peuvent recevoir une dose de Men-C-C (administrée par injection intramusculaire. Ces sujets pourront également recevoir le vaccin Men-C-ACYW lorsqu'ils entreront en 7<sup>e</sup> année d'école. Si le sujet reçoit le vaccin Men-C-ACYW en 7<sup>e</sup> année d'école ou plus tard, le vaccin Men-C-C n'est plus recommandé.

● = Offert dans le cadre des programmes de vaccination en milieu scolaire. Le vaccin Men-C-ACYW consiste en une dose unique; le vaccin HB consiste en une série de 2 doses (voir tableau 6); pour la série de vaccins VPH 9, voir tableau 10 ou 11. Les doses de vaccin sont administrées par injection intramusculaire à l'aide d'une seringue et d'une aiguille.

## Calendrier de rattrapage n° 3 :

Vaccin	Âge	1 <sup>er</sup> rendez-vous			
		Sujet né			
		en 1985 ou avant	de 1986 à 1996	de 1997 à 1999	en 2000 ou après
dcaT-VPI		◆	◆	◆	◆
RRO		■	■	■	■
Var					■
Men-C-ACYW				◆	◆
Men-C-C			◆		
dT					
VPI					
HZ					
Pneu-P-23					
dcaT					
Inf		Tous les			

◆ = Dose de vaccin unique administrée par injection intramusculaire.

■ = Dose de vaccin unique administrée par injection sous-cutanée.

Les calendriers sont accompagnés de tableaux (voir livret complet sur [health.gov.on.ca/fr/pro/programs/immunization/schedule.aspx](http://health.gov.on.ca/fr/pro/programs/immunization/schedule.aspx)).

Imprimer les pages A à F recto seulement. Coller les pages A et B, C et D, et E et F ensemble pour obtenir les calendriers complets.



# le secteur public en Ontario – juin 2022

gratuit qui ne peut être offert qu'aux personnes admissibles.

## vaccination commencée chez les enfants de 7 à 17 ans

7 <sup>e</sup> à 12 <sup>e</sup> année d'école	10 ans après le 3 <sup>e</sup> rendez-vous	10 ans après le rendez-vous précédent (seulement si l'enfant avait moins de 18 ans au rendez-vous précédent)	Tous les 10 ans après le rendez-vous précédent <sup>Y</sup>	65 ans
●				
●				
●				
	◆	◆		
			◆	
				I
				■ / ◆

◆ Une dose à chaque grossesse, idéalement entre 27 et 32 semaines de gestation

automne\*

<sup>Y</sup> = Après l'administration de la dose de dcaT à l'âge adulte, les sujets devraient recevoir un vaccin dT de rappel tous les 10 ans.

I = Le vaccin contre l'herpès zoster consiste en une série de 2 doses administrées par injection intramusculaire (voir tableau 12).

\* = Les enfants âgés de 6 mois à 8 ans qui n'ont jamais reçu de vaccin antigrippal doivent recevoir 2 doses à 4 semaines d'intervalle ou plus.

Les enfants qui ont déjà reçu au moins 1 dose de vaccin antigrippal doivent recevoir par la suite 1 dose par saison de la grippe.

**Remarque :** Un calendrier différent et (ou) des doses additionnelles peuvent être nécessaires chez les sujets qui présentent un risque élevé (voir tableau 3) ou si des doses d'une série ont été manquées (voir les tableaux 4-24 pertinents).

## vaccination commencée chez les adultes de 18 ans et plus

2 <sup>e</sup> rendez-vous : 2 mois après le 1 <sup>er</sup> rendez-vous			3 <sup>e</sup> rendez-vous : 6 à 12 mois après le 2 <sup>e</sup> rendez-vous	Tous les 10 ans après le 3 <sup>e</sup> rendez-vous	65 ans
Sujet né					
en 2000 ou après et âgé de 18 à 25 ans	en 1999 ou avant et âgé de 20 à 25 ans	en 1999 ou avant et âgé de 26 ans et plus			
■	■				
■					
◆	◆	◆	◆	◆	
■	■	■	■		
					I
					■ / ◆

◆ Une dose à chaque grossesse, idéalement entre 27 et 32 semaines de gestation

automne\*

**Remarque :** Un calendrier différent et (ou) des doses additionnelles peuvent être nécessaires chez les sujets qui présentent un risque élevé (voir tableau 3) ou si des doses d'une série ont été manquées (voir les tableaux 4-24 pertinents).